

# Les projets

- 1) Au cours de l'année, six matières donnent lieu à un projet. Les sujets, les modalités de réalisation, le cahier des charges, les critères de notation, les pénalités de retard, etc. sont à chaque fois définis par l'enseignant responsable.
- 2) Les projets obéissent à un règlement commun concernant la formation des groupes d'étudiants qui les réalisent. Ces groupes compteront au maximum deux étudiants. Aucune demande de groupe comptant trois étudiants ou plus ne sera acceptée.
- 3) Les groupes déclarés peuvent être recomposés librement jusqu'à 30 jours de la date de rendu du projet. Passé cette date, aucune recomposition ne sera acceptée.
- 4) Tous les projets sont évalués de la même manière quel que soit le nombre de participants qui les auront réalisés (i.e., qu'il s'agisse d'un projet fait seul ou à deux).
- 5) Tout enseignant qui le souhaite pourra organiser une soutenance.

<b>Matière</b>	<b>Responsable(s)</b>	<b>Date de rendu</b>
Base de données	A. Ongagna	16/03/2025
Langage C	J.-M. Léry	04/05/2025
Site internet : partie statique (HTML)	I. Vidal P. Mangot	14/07/2025
Site internet : partie dynamique (PHP)	O. Labonne	
Langage Python	C. Darmangeat	14/09/2025
Datamining	C. Grasland C. Signoretto	
Langage Java	P. Charbit	